



## Université de Bourgogne

### ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

#### PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS DU SCRUTIN

#### COLLÈGE A : PROFESSEURS ET PERSONNELS ASSIMILÉS - SECTEUR I & II

#### SCRUTIN DU 30 JANVIER 2024

(Scrutin de liste à 1 tour à la représentation proportionnelle - règle du plus fort reste sans panachage)

Vu les procès verbaux des opérations de vote et de dépouillement transmis par les bureaux de vote du COLLÈGE A :  
PROFESSEURS ET PERSONNELS ASSIMILÉS - SECTEUR I & II

#### A - Détermination du nombre de sièges à attribuer à chaque liste :

Nombre de sièges à pourvoir	2
Inscrits	110
Votants	86

Taux de participation	
Votants / Inscrits	78,18%

Suffrages à déduire	4
---------------------	---

Total des suffrages exprimés	82
------------------------------	----

<b>Quotient électoral</b>	<b>41</b>
(suffrages exprimés / nombre de sièges à pourvoir)	

Intitulés des listes	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de sièges attribués par application du QE	Reste	Nombre de sièges attribués au titre du plus fort reste	Nombre total de sièges attribués par liste
Résister, rassembler, reconstruire : pour une université de service public, solidaire et démocratique	39	0	39	1	1
Ensemble pour une université européenne et engagée	43	1	2	0	1
<b>Total</b>	<b>82</b>	<b>1</b>	<b>41</b>	<b>1</b>	<b>2</b>

#### B - Attribution des sièges et proclamation des élus :

Listes	Elus
Résister, rassembler, reconstruire : pour une université de service public, solidaire et démocratique	Sylvie LAIGNEAU-FONTAINE
Ensemble pour une université européenne et engagée	Emmanuel PY

Fait à Dijon, le 2 février 2024

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Les membres du Comité  
Electoral Consultatif,